



**Conférence Extraordinaire des Ministres de la CEEAC et de la
Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de
l'opérationnalisation de la Commission du Bassin du Congo;
le Fond bleu pour le Bassin du Congo et l'adoption de la position
commune face à la COP 23**

**Déclaration de Brazzaville sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission
pour le Bassin du Congo, du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo
Brazzaville, 5 octobre 2017**

Nous, Ministres africains de l'environnement, de l'économie et des finances, et les Représentants des Communautés Économiques Régionales,

Réunis à Brazzaville le 5 Octobre 2017, à l'occasion de la Conférence Extraordinaire des Ministres de l'environnement, de l'économie et des finances de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission pour le Bassin du Congo, du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo;

Rappelant la Déclaration faite par les Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains réunis à Marrakech, le 16 novembre 2016 lors du 1^{er} Sommet Africain de l'Action en faveur de la co-émergence de l'Afrique, en marge de la 22^e Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP Conférence des parties CdP22), dans laquelle il a été décidé de la création de trois commissions dédiées à la région du Sahel, à la région du Bassin du Congo et aux Etats Insulaires ;

Rappelant le Communiqué final du 28^e Sommet des Chefs d'Etat-de l'Union Africaine tenu les 30 et 31 janvier 2017 à Addis Abeba en Ethiopie, dans lequel a été entérinée la décision portant création de ces trois commissions ;

Rappelant la Déclaration des Ministres Africains de l'environnement et de l'économie sur la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, matérialisée par la signature, le 9 mars 2017 à Oyo en République du Congo, d'un Mémoire d'entente entre la République d'Angola, la République du Burundi, la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République Gabonaise, la République de Guinée Equatoriale, le Royaume du Maroc, la République du Rwanda, la République du Tchad, la République Unie de Tanzanie et la République de Zambie;

Soulignant que ces pays sont en majorité des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est, qui font partie des Huit Communautés Economiques Régionales (CER) de l'Union Africaine ;

Rappelant que le Royaume du Maroc est signataire du Mémoire d'entente d'Oyo ;

Rappelant la résolution prise par les Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains de consolider leurs engagements respectifs en matière de lutte contre les effets du changement climatique, pour avancer ensemble et accélérer la réalisation des initiatives visant à renforcer la résilience du continent face aux menaces du dérèglement climatique ;

Soulignant la nécessité d'accélérer l'opérationnalisation de la Commission du Bassin du Congo, à travers la définition des modalités de mise en œuvre du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;

Relevant l'importance de l'élaboration d'un plan d'action global de la Commission du Bassin du Congo de l'Union Africaine ;

Recommandons :

Que le Président de la Commission du Bassin du Congo, poursuive ses efforts d'accélération de l'opérationnalisation de la Commission du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (FBBC) ;

Que la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale et la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est soient davantage mobilisées en vue d'assurer leur pleine participation aux travaux de la Commission du Bassin du Congo ;

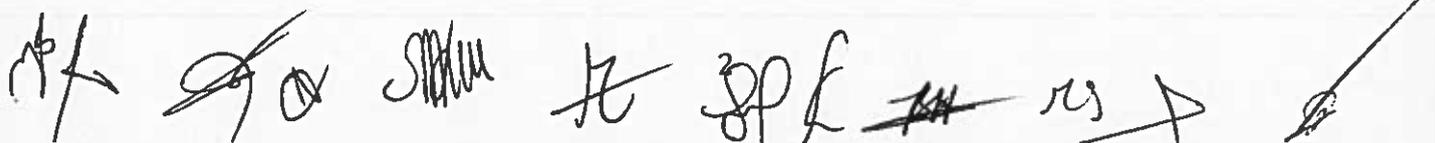
Que le Fonds Bleu devienne l'instrument financier de la Commission du Bassin du Congo ;

Que le Royaume du Maroc, à travers le Centre 4C (Centre de Compétence en Changement Climatique), apporte son appui nécessaire pour la mise en œuvre du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;

Que la dénomination « Commission du Bassin du Congo » devienne « Commission Climat du Bassin du Congo » ;

Que la prochaine réunion de la Commission soit organisée en marge de la COP23 à Bonn, dont l'ordre du jour sera préparé par la Présidence et notamment dans la perspective de l'organisation d'une Conférence sur la mobilisation financière en janvier 2018 à Davos

Fait à Brazzaville, le 5 octobre 2017



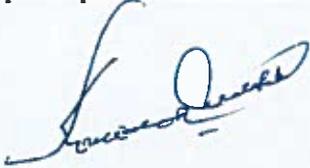
République du Burundi



Madame Marie Salomé NDABAHARIYE

Secrétaire Permanent au Ministre des Finances, du Budget et de la Privatisation du Burundi

République du Cameroun



Monsieur Hamidou KOMIDOR NJIMOLUH

Ambassadeur du Cameroun auprès de la République du Congo, Représentant du Ministre des Finances de la République du Cameroun

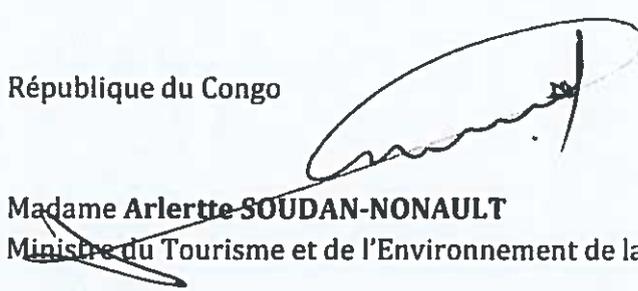
République Centrafricaine



Monsieur Rubens NAMBAÏ

Conseiller du Ministre de l'environnement de la République Centrafricaine

République du Congo



Madame Arlette SOUDAN-NONAUT

Ministre du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo



République Démocratique du Congo



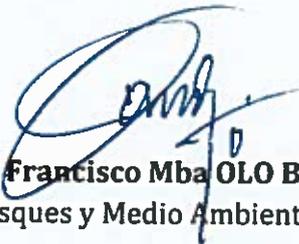
Dr Amy AMBATOBE NYONGOLO
Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République
Démocratique du Congo

République Gabonaise



Monsieur Pacôme MOUBELET-BOUBEYA
Ministre d'Etat, Ministre de la Forêt de la Mer et de l'Environnement de la République
Gabonaise

République de Guinée Équatoriale

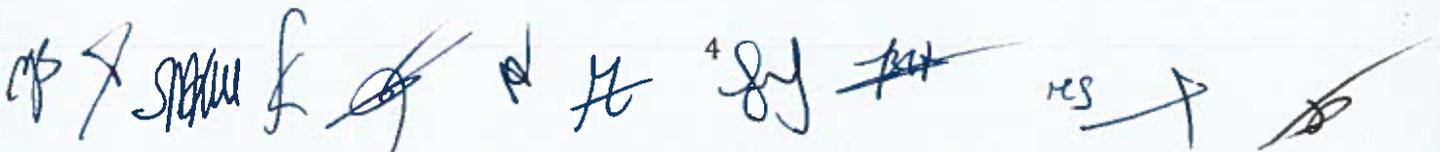


Monsieur Francisco Mba OLO BAHAMONDE
Ministerio de Bosques y Medio Ambiente, Guinea Ecuatorial

Royaume du Maroc



Madame Nezha EL OUAFI
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Énergie et du Développement Durable, Chargée
du Développement Durable du Royaume MAROC

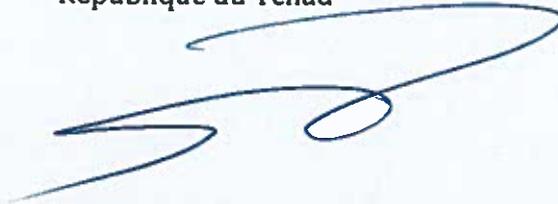


République du Rwanda



Dr Jean Baptiste HABYALIMANA
Ambassadeur du Rwanda auprès de la République du Congo, Représentant le Ministre
de l'Environnement du Rwanda

République du Tchad



Dr AHMAT MBODOU MAHAMAT
Ministre de l'Environnement et de la Pêche de la République du Tchad

Pour la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale



Madame Chantale MFOULA M.T
Secrétaire Générale Adjointe DIPEM / Communauté Économique des États de l'Afrique
Centrale

Pour la Communauté de l'Afrique de l'Est



Eng. Leonidas LADISLAUS KYARUZI
Principal Environment and Natural Resources Officer East African Community
Secretariat

